



**Coalition d'aide
aux victimes
de la pyrrhotite**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les prochains budgets gouvernementaux doivent inclure la pyrrhotite.

Le 13 février dernier, la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite (CAVP) tenait une rencontre d'information et plusieurs centaines de victimes y étaient présentes.

L'enjeu majeur étant celui de l'aide financière des gouvernements, la CAVP avait mentionné son engagement d'en faire un suivi rigoureux compte tenu de l'adoption des crédits budgétaires à venir en mars prochain au niveau provincial et fédéral.

Faisant suite à cet engagement et certaines questions posées par les victimes impliquées dans ce dossier, voici un résumé des engagements pris à ce jour et les attentes de la CAVP.

Depuis environ un an et demi, aucune aide financière n'est disponible pour les victimes de la pyrrhotite et plusieurs centaines de dossiers de réparation de maisons sont en attente.

Une rencontre a eu lieu le 12 février dernier avec les élus des divers paliers de gouvernement, afin de faire le point sur le dossier de la pyrrhotite et de signifier l'urgence d'agir en ce qui concerne l'aide financière aux victimes touchées.

La Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite en Mauricie (CAVP) maintient et réitère l'importance d'inclure cette préoccupation dans les prochains budgets provincial et fédéral en préparation actuellement et prévus pour mars prochain.

Il est important de se rappeler que plusieurs engagements ont été pris à cet effet, lors des dernières élections provinciales de 2014 et fédérales de l'automne 2015. Les deux paliers de gouvernement se sont engagés à mettre en place une aide financière aux victimes concernées, tel que mentionnés publiquement par divers élus.

Rappel d'engagements pris par le gouvernement du Québec :

Le premier ministre actuel, M. Philippe Couillard mentionnait le 11 mars 2014 « *qu'il avait l'intention d'offrir le support nécessaire aux victimes de la pyrrhotite et de tout faire pour amenuiser la blessure des gens victimes de la pyrrhotite..* »

Le 14 mars 2014, M. Jean-Denis Girard, candidat libéral dans Trois-Rivières, mentionnait en collaboration avec M. Marc H. Plante, candidat libéral dans Maskinongé « *être très préoccupé par le dossier de la pyrrhotite et qu'il s'engageait à déployer ses énergies, afin que les gens touchés aient une contribution juste et équitable* » dans ce dossier.

Le 19 mars 2014, M. Girard mentionnait « *C'est une demande légitime de la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite. C'est un drame financier et humain que vivent ces gens-là. Nous sommes des canadiens comme les autres et qui de mieux placé que notre équipe pour aller chercher l'argent au fédéral. Il faut aider ces gens là.* »

Le 4 avril 2014, Madame Lise Thériault de passage à Trois-Rivières, mentionnait « *Dans le dossier de la pyrrhotite, le PLQ s'engage à donner \$45M pour aider les familles aux prises avec des problèmes de pyrrhotite dans leur résidence.... on sait très bien que le problème a pris de l'ampleur et que les montants déjà donnés sont insuffisants pour aider les propriétaires de ces résidences. On aura pas le choix de payer, c'est certain.* »

De passage à Trois-Rivières en octobre 2014, le ministre des affaires municipales et de l'occupation du territoire, M. Pierre Moreau mentionnait « *que la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite était un partenaire important du Gouvernement du Québec dans ce dossier... et que la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite n'aurait plus à tenir ce dossier à bout de bras* »

M. Moreau interpellait aussi le gouvernement fédéral, afin qu'il reconnaisse le problème de la pyrrhotite et participe financièrement conjointement à l'indemnisation des victimes. De plus, M. Jean-Denis Girard annonçait la mise en place d'une table interministérielle, afin de faire avancer ce dossier rapidement.

En fin décembre 2014 et à la suite de la première rencontre de la table interministérielle, le ministre Pierre Moreau se disait fort satisfait des échanges touchant le dossier de la pyrrhotite et le député de Maskinongé, Marc H. Plante mentionnait que « *..malgré le contexte budgétaire, notre gouvernement s'est engagé à prioriser les personnes en situation de vulnérabilité et nous sommes d'avis que les victimes de la pyrrhotite doivent être soutenues. Mes collègues et moi avons donc demandé qu'une évaluation exhaustive des besoins futurs soit faite afin de voir comment l'aide gouvernementale peut être mieux ciblés et plus efficace...* »

Rappel d'engagements pris par le Parti Libéral du Canada;

De passage à Trois-Rivières lors de la campagne électorale fédérale, le premier ministre actuel M. Justin Trudeau indiquait « *nous promettons d'investir l'argent nécessaire pour venir en aide aux*

victimes de la pyrrhotite et mentionne vouloir donner un coup de pouce au gouvernement québécois dans ce dossier, quitte à reporter l'équilibre budgétaire. »

Le candidat et député libéral fédéral M. François-Philippe Champagne aussi mentionné durant la campagne électorale, que son parti aiderait les victimes de la pyrrhotite et que son gouvernement « *allait maintenir les engagements pris pendant la campagne électorale.* »

Le 2 septembre 2015 à Trois-Rivières, Justin Trudeau mentionnait « On va s'assurer que toutes les familles reçoivent l'aide dont ils ont besoin. C'est un drame économique et humain. Ce que le fédéral doit faire, c'est de travailler avec la province. On sera un meilleur partenaire»

Pour la CAVP, il y a urgence d'agir :

La CAVP reconnaît le travail accompli et la collaboration des divers intervenants dans ce dossier à ce jour, mais l'aide financière est toujours attendue. Des centaines de maisons sont actuellement en attente d'être réparées et ce supplice devient intolérable pour les victimes concernées.

La CAVP insiste, il faut avoir des garanties que les deux paliers de gouvernement prévoient les crédits nécessaires dans les budgets de mars prochain et que ceux-ci respectent leurs engagements mutuels de travailler de concert à la mise en place d'un fond d'aide aux victimes de la pyrrhotite.

Il serait inconcevable et inacceptable de manquer cette fenêtre budgétaire.

Il est donc primordial que le gouvernement du Québec confirme son engagement financier, tenant compte que cet élément serait une condition à l'implication du gouvernement fédéral.

La Coalition demande donc au gouvernement du Québec de rassurer les victimes de la pyrrhotite et de s'assurer que des crédits budgétaires seront prévus dans le prochain budget et pour les années à venir.

La Coalition est aussi en attente des confirmations du gouvernement fédéral et nous savons que M. Champagne travaille actuellement sur ce dossier.

Les victimes de la pyrrhotite ont besoin d'aide et il faut tout faire pour mettre fin à ce dossier dans les plus brefs délais.

La CAVP collabore avec les différentes parties prenantes au dossier et l'aide financière aux victimes est le dossier prioritaire.

Des réponses positives sont essentielles et attendues par la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite. La réparation des maisons en attente doit redémarrer le plus tôt possible.

A propos de la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

La CAVP a pour mission de défendre les droits et les intérêts des familles affectées par la crise de la pyrrhotite en Mauricie et de travailler activement à l'obtention de programmes d'assistance financière auprès des instances gouvernementales. Depuis 2009, grâce à ses services d'accompagnement, elle a aidé au-delà de 1200 familles de la Mauricie aux prises avec ce désastre. Pour en savoir plus sur les services offerts par la CAVP, sur ses activités et ses réalisations, nous vous invitons à consulter le site internet suivant : www.cavp.info. La CAVP est également présente sur le réseau Facebook.

Source :

Jacques Blais

Responsable des communications

Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

819-448-0500